

Le médiateur “jeunes et fêtes” c’est quoi ?

Finalité

Offrir un espace de dialogue préalable aux rassemblements festifs de jeunes pour :

- prévenir les risques (conflits, incivilités, conduites à risques notamment accidentogènes)
- et aider à la mise en place d’un cadre sécurisé (pour les organisateurs et participants).

Rôle du médiateur

- Créer du lien avec les jeunes dans une approche d’écoute et d’accompagnement
- Prévenir les comportements à risque grâce à de la sensibilisation
- Désamorcer les tensions entre jeunes ou avec les riverains
- Informer sur les dispositifs à mettre en oeuvre et les partenaires à contacter
- Informer sur la réglementation

Missions principales

Déclaration	Accompagner à la déclaration des événements
Prévention	Sensibiliser aux risques, rappeler les règles de sécurité
Médiation	Dialoguer, apaiser les tensions, prévenir les conflits
Animation	Proposer des alternatives festives ou de dialogue
Orientation	Aiguiller vers structures jeunesse, santé, engagement, loisirs

Qui contacter ?

Un binôme SDJES / Préfecture

- SDJES : Géraldine VINCIGUERRA – geraldine.vinciguerra-batais@ac-aix-marseille.fr
- Préfecture : Françoise KLEIN - francoise.klein@alpes-de-haute-provence.gouv.fr
Axel BOIRAL - axel.boiral@alpes-de-haute-provence.gouv.fr